

Discours de clôture

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes vifs remerciements et mes sincères hommages à tous ceux qui ont honoré de leur présence ce colloque. En tant qu'intervenants, en tant que modérateurs, en tant que discutants et naturellement en tant qu'invités, vous avez tous œuvré à la réussite de ce colloque qui se tient, comme vous le savez, à un moment crucial pour notre pays. Au nom de M. le Président de l'AMIF, je voudrais vous réitérer toute ma reconnaissance.

Au terme de nos travaux, il me revient le redoutable honneur de vous exposer la synthèse des conclusions et les principales recommandations qui ressortent des débats et des échanges denses et fructueux qui ont eu lieu dans nos 3 panels.

Je me dois d'emblée de souligner avec humilité la difficulté de l'exercice. En effet, je suis appelée à réagir, et, si je puis dire, à apprécier à chaud, donc sans l'avantage que confère la distance temporelle, des analyses, des propositions qui sont d'une grande richesse et finesse. Il s'agit aussi de rendre compte et donc de traduire fidèlement, des pensées, des positions, des convictions, fruits de l'expérience et des leçons de vie. Je compte donc sur votre aimable indulgence si, par inadvertance, je ne fais pas justice comme il se doit à telle ou telle proposition.

Mais avant de faire état des conclusions et recommandations de nos travaux, vous me permettriez de revenir sur les moments forts des interventions présentées au nom de Monsieur le Chef du gouvernement et de celle de Monsieur le Président de l'AMIF.

Dans son discours introductif, Monsieur le président de l'AMIF a tout d'abord rappelé le rôle actif de l'IGF dans la promotion de la bonne gouvernance publique et la contribution de l'association des Inspecteurs des finances dans la réflexion sur les lignes directrices présidant à la

conception du nouveau modèle de développement. Il a ensuite souligné que le diagnostic de la réalité économique-sociale, partagé par tous, fait ressortir les progrès économiques et politiques indéniables réalisés par notre pays, mais aussi les limites du modèle actuel.

Quatre principaux axes devraient structurer le futur modèle de développement. Il s'agit, en l'occurrence : i) d'un cadre institutionnel basé sur la territorialisation du développement de manière à réduire les disparités spatiales et sociales ; ii) d'une réforme fiscale novatrice ; iii) d'une redéfinition des rôles des acteurs économiques, aussi bien privés que publics, ainsi que du rôle des IDE ; et, enfin, iv) une meilleure intégration de l'économie nationale dans une économie mondiale en profonde mutation.

Intervenant au nom de Monsieur le Chef de gouvernement, le Ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme a souligné que l'histoire récente du Maroc montre que celui-ci se pose des questions auxquelles il s'est toujours efforcé d'apporter des réponses adéquates. Il a précisé que cette tradition de réformes, qui répondait à une demande émanant de la population, est impulsée aujourd'hui par Sa Majesté le Roi qui a appelé à faire de la problématique du nouveau modèle de développement un chantier auquel toutes les institutions et acteurs sont invités à contribuer.

Dans ce chantier vaste et complexe, Monsieur le Ministre d'Etat a souligné qu'il importe de ne pas perdre de vue la composante culturelle, la dimension humaine et civilisationnelle.

1er panel : le regard des institutions

S'inscrivant dans le sillage des orientations du discours royal du 12 octobre 2018 dans lequel SM le Roi a donné ses Hautes instructions pour la création d'une commission ad-hoc chargée d'agencer et de structurer les contributions des acteurs à propos du nouveau modèle de développement, le premier panel a été l'occasion de recueillir les points

de vue et les propositions de diverses institutions nationales et de partenaires étrangers.

Les intervenants de ce panel ont abordé les questions relatives aux fondements du projet de société qui sous-tendent le modèle de développement souhaité, à la méthodologie de son élaboration, ainsi qu'aux conditions et facteurs de son succès.

A cet égard, il a été rappelé que l'adaptation du nouveau modèle de développement du Maroc doit prendre en compte les profonds changements à l'œuvre actuellement à l'échelle internationale, à savoir : i) la transformation digitale ; ii) la montée du protectionnisme et du populisme ; iii) l'exacerbation des tensions géopolitiques et des flux migratoires ; et, iv) la transition démographique et les inégalités.

Par ailleurs, ce nouveau modèle doit satisfaire à des prérequis susceptibles de lui garantir des chances de réussite, dont notamment la bonne gouvernance ; la valorisation du capital humain ; le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques et la communication en direction des citoyens. La mise en œuvre de ce chantier ne doit pas également perdre de vue la nécessité de dégager des marges en termes : i) d'optimisation des ressources et de rationalisation des dépenses ; ii) de priorisation des politiques publiques ; et iii) de sauvegarde des équilibres macroéconomiques.

Les intervenants n'ont pas manqué de rappeler que la dimension territoriale s'inscrit au cœur du nouveau modèle de développement. En effet, et à rebours des pratiques adoptées dans le passé, les collectivités territoriales, sont appelées à relayer les besoins et attentes des citoyens dans le cadre de la politique de la régionalisation avancée et la déconcentration administrative. A ce niveau, et afin de capitaliser pleinement sur l'expérience des Collectivités Territoriales, il est fortement

recommandé qu'elles soient mieux accompagnées par l'Etat et que leur ressources propres soient renforcées.

La conception et l'élaboration du nouveau modèle sont tributaires de la pertinence de la méthodologie adoptée qui doit se baser sur une analyse lucide et sans complaisance des modèles appliqués jusqu'à présent ; l'organisation d'un large débat national autour des priorités stratégiques ; la mise en place d'une plateforme assurant la convergence des politiques publiques et leur évaluation ; l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre du modèle. Cette méthodologie, expression d'un nouveau contrat social, est de nature à rétablir la confiance des citoyens et des partenaires dans les institutions.

Le nouveau modèle de développement est un chantier de longue haleine dont la conduite et la mise en œuvre exigent de la patience et un effort soutenu dans la durée. En outre, sa réussite est conditionnée par la rénovation du paradigme conventionnel, notamment à travers la reconsidération de notre politique de développement humain et le ciblage des actions sociales.

En outre, le nouveau modèle de développement appelle la redéfinition des rôles respectifs du secteur public et du secteur privé à l'effet, d'une part, d'accroître l'efficacité de l'Etat et de recentrer son rôle en tant qu'acteur stratège, régulateur et redistributeur, et, d'autre part, de conférer au secteur privé un rôle central dans la mise en œuvre du nouveau modèle de développement.

La problématique de l'emploi, comme cela a été souligné par nombre d'orateurs, fait partie de nos préoccupations et s'inscrit au cœur des défis du nouveau modèle de développement. La révolution digitale à l'œuvre sous nos yeux pose, dans des termes jusque-là inédits, cette problématique : quel nouveau marché du travail ?; quel système d'éducation et de formation ?, etc.

Les éléments de réponse avancés consistent en l'encouragement du passage de la logique actuelle basée sur le cumul des références passées à celle d'expérimentation de nouvelles idées et initiatives, d'une part, et de la rigidité à la flexibilité du marché du travail, d'autre part. Cette flexibilité suppose naturellement l'existence de bons systèmes de formation et de couverture sociale.

Le regard de nos partenaires étrangers a été centré sur les conditions de réussite du nouveau modèle.

Dans ce cadre, le représentant de la Banque mondiale a souligné que le contexte international connaît une triple transition technologique, démographique et climatique. La réponse à ces transitions passe par une meilleure redistribution des richesses et du pouvoir. L'orateur a relevé l'écart constaté entre les réformes lancées au Maroc et leur mise en œuvre (lenteur dans leur exécution), ainsi que l'existence de paradoxes reflétés par un taux d'investissement élevé engendrant des résultats modestes.

S'agissant de ses propositions pour le nouveau modèle, il a appelé, notamment, à adopter une approche transversale pour la digitalisation administrative ; à mettre l'utilisateur au cœur de la réforme de l'administration et à investir dans le capital humain et dans les connaissances numériques.

La représentante de la Banque Africaine de développement au Maroc considère, quant à elle, que le nouveau modèle doit viser la création d'une richesse inclusive assurant un emploi décent et un meilleur niveau de vie pour la population.

Pour cela, elle a proposé les quatre paradigmes suivants: i) améliorer la compétitivité de l'entreprise et négocier de nouveaux partenariats stratégiques ; ii) opter pour les nouveaux modèles de financement, notamment le Partenariat Public Privé et limiter le rôle de l'Etat à la stratégie et à la régulation ; iii) repenser la politique industrielle et son

efficience ; et, enfin, iv) définir un pacte social, avec une perspective à long terme à travers, notamment, l'investissement dans le capital humain.

2ème panel : quelle vision politique du modèle de développement ?

Dans le cadre du deuxième panel réservé à la présentation de la vision des partis politiques en ce qui concerne la conception du nouveau modèle de développement, les intervenants étaient unanimes sur l'importance des acquis politiques, économiques, sociaux et sociétaux, réalisés durant les deux dernières décennies.

Toutefois, malgré les avancées considérables réalisées sur les différents domaines, tous les avis s'accordent sur l'essoufflement du modèle actuel, son incapacité à répondre convenablement à la montée des attentes des citoyens, à la résorption des inégalités sociales et territoriales et aux défis imposés par les mutations de l'environnement régional et international.

A la lumière du diagnostic établi et des limites du modèle actuel mises en exergue par les différents responsables politiques, les principales propositions avancées s'articulent autour des leviers liés aux dimensions institutionnelle, économique et sociétale.

Au niveau institutionnel, il a été proposé notamment d'accélérer l'opérationnalisation des dispositions constitutionnelles relatives à la régionalisation avancée et au processus de déconcentration administrative ; de renouveler l'offre politique, de rétablir la confiance des citoyens dans les institutions et les instances élues pour un meilleur portage du nouveau modèle de développement, et, enfin, la promotion de la gestion axée sur les résultats et de la culture de l'évaluation des politiques publiques.

En ce qui concerne la dimension économique, les propositions concernent en particulier l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public, du climat des affaires et de l'appui à l'investissement privé ; le

renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et la consolidation du processus de l'industrialisation ; la reconsidération des incitations fiscales et l'amélioration de leur efficacité ; et, enfin, l'exploration des opportunités offertes par la transition digitale.

S'agissant de la dimension sociale, sociétale et environnementale, les principales propositions qui méritent d'être signalées portent sur : i) le placement du capital humain au cœur du processus de développement en assurant un équilibre entre la création et la répartition de la richesse ; ii) l'investissement dans l'économie de la connaissance et la promotion de l'école publique ; iii) l'amélioration de l'accès à des services de santé de qualité et l'élargissement de la couverture médicale ; iv) la promotion de l'économie sociale et solidaire et de l'auto-emploi ; v) l'élargissement de la classe moyenne et le soutien de son pouvoir d'achat ; vi) le renforcement de la diversité culturelle et linguistique ; et, enfin, vii) l'intégration de la dimension écologique et de la dimension du genre dans la conception des politiques publiques.

3ème panel : le regard croisé de la société civile et des universitaires

Le 3^{ème} et dernier panel a réuni des enseignants- chercheurs, des représentants de la société civile, d'un think-tank et d'un Centre de recherche.

Les points saillants de ce panel se rapportent à l'importance des enjeux attachés à l'éducation, à la jeunesse ; à la promotion de la bonne gouvernance et aux leviers de la croissance économique.

La principale proposition innovante relative à la problématique de l'éducation et de la recherche-développement a trait à un accroissement conséquent de l'investissement dans ces secteurs. Quant à la jeunesse, il s'agit de lui redonner de l'espoir à travers une éducation de qualité et l'égalité des chances.

Sur le plan de la gouvernance, il a été proposé de renforcer la lutte contre la corruption et la rente, ainsi que l'application stricte de la loi.

Du point de vue de certains intervenants, le potentiel de croissance au Maroc réside dans la rénovation de la politique économique, des politiques sectorielles et de l'environnement des affaires. Au terme d'une analyse fouillée des ressorts de la croissance, cet important potentiel peut être atteint à travers: i) des politiques d'offres appropriées axées sur l'intensification de l'accumulation du capital et l'amélioration du rendement des investissements, et, ii) des actions agissant aussi bien sur la demande intérieure qu'extérieure.

Le véritable défi du nouveau modèle de développement est de faire un bon diagnostic, total, global et réel.

L'émergence suppose la fixation d'objectifs ambitieux et la mise en place des conditions favorisant leur réalisation, dont notamment un système de gouvernance efficace basé sur la planification, l'adoption de choix en fonction des vrais besoins de la population et la reddition des comptes.

Des réformes complètes portant sur le cadrage macro-économique, la recherche de l'efficacité de l'investissement, la clarification des missions des instances de régulation et l'évaluation de l'impact des politiques publiques sont également nécessaires.

Au terme de nos travaux et comme cela a été souligné par plusieurs orateurs, loin de nous l'idée de penser qu'il y a un seul modèle-type qu'il suffirait de transposer chez nous. Notre nouveau modèle de développement devra être bâti de façon consensuelle sur la base de notre histoire, spécificités, nos réalités et nos capacités. Il s'agit d'un projet de société qui nécessite l'adhésion et la mobilisation de tout un chacun. Sa réussite dépend aussi de notre détermination. Elle exige, enfin, comme cela a été rappelé, du souffle.

Je voudrais conclure mon propos en exprimant le vœu que les recommandations issues de nos travaux, riches en débats, puissent contribuer utilement au chantier de réévaluation du modèle du développement national tel que souhaité par Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste.

Je me permettrai d'exprimer mes sincères remerciements à tous qui ont contribué de près ou de loin, notamment en matière de logistique, à la réussite et au bon déroulement de cette rencontre.

Encore une fois, merci à toutes et à tous pour la part active que vous avez prise dans la réussite de cette rencontre.

Je vous remercie de votre attention.